

Circonscription de VESOUL 1
Isabelle Maurer, IEN

Téléphone : 03.84.78.63.54

Courriel : ce.ienvs.ia70@ac-besancon.fr
5, place Beauchamp-BP 419
70013 VESOUL Cedex

Note d'informations n°5
Année scolaire 2017 - 2018

Bilan des évaluations diagnostiques CP

Au cours du mois de septembre 2017, les enseignants de CP ont mené une évaluation des élèves en français et mathématiques à des fins diagnostiques.

Le but de cette évaluation est de permettre aux équipes pédagogiques d'identifier les difficultés potentielles de chaque élève et de mettre en place une réponse adaptée dès le début de l'année scolaire.

Établir le profil de sa classe est fondamental et nécessaire en début d'année. Une évaluation diagnostique, c'est d'abord et avant tout prendre le temps de regarder les élèves qui nous sont confiés et que nous sommes appelés à faire progresser. Il est très important de prendre le temps de mesurer où l'élève se situe par rapport aux apprentissages prévus dans le programme afin de pouvoir adapter progressions et programmations dans l'objectif d'amener tous les élèves à maîtriser les attendus de fin de cycle.

Je tiens à vous remercier d'avoir fait remonter les résultats des évaluations.

Vous trouverez dans le document joint en annexe les résultats de la circonscription.

Cette note de service a pour objectifs de vous donner des éléments d'analyse par rapport aux évaluations diagnostiques CP sur la circonscription. Elle pourra contribuer au diagnostic du futur projet d'école.

<i>Nom / prénom</i>	<i>Émargement</i>	<i>Nom / prénom</i>	<i>Émargement</i>

Cette note d'information doit être communiquée à l'ensemble des personnels de l'école (membres des RASED, personnels de remplacement ...). Une fois lue, elle devra être archivée.

1. Rappel du protocole

Le protocole national d'évaluation se présente sous la forme de livrets :

2 cahiers d'exercices pour l'élève et 2 cahiers de consignes pour l'enseignant.

- Français : 4 passations de 20 minutes chacune, modulables.
- Mathématiques : 3 passations de 10 minutes chacune.

Le protocole a été constitué à partir de sources diverses, notamment de protocoles d'évaluation diagnostique déjà existants dans les départements et circonscriptions, qui ont été retravaillés par un groupe de travail réunissant des chercheurs, la DEPP, l'IGEN, le CNESCO et la DGESCO.

2. Éléments d'analyse des évaluations diagnostiques CP en français

Les résultats des évaluations diagnostiques en français sont globalement bons sur la circonscription : 70,83 % de réussite tous exercices confondus.

Deux exercices seulement ont un pourcentage de réussite inférieur à 50%.

Il s'agit de l'exercice n° 2 où les élèves devaient écrire les lettres (I,U,P,C,T,R,E,G,D,M) dictées par l'enseignant et de l'exercice n°12 où les élèves devaient coder les mots suivants : lit, tapis domino et vélo.

Il convient de rappeler qu'en maternelle le langage écrit est présenté aux enfants progressivement jusqu'à ce qu'ils commencent à l'utiliser. Ils découvrent ses spécificités et son rôle pour garder trace, réfléchir, anticiper, s'adresser à un destinataire absent. L'école maternelle prépare les enfants à l'apprentissage de l'écrire-lire au cycle 2.

Pour pouvoir lire et écrire, les enfants devront réaliser deux grandes acquisitions : identifier les unités sonores que l'on emploie lorsqu'on parle (conscience phonologique) et comprendre que l'écriture est un code au moyen duquel on transcrit des sons (principe alphabétique).

À l'école maternelle, ils apprennent à manipuler volontairement les sons, à les identifier à l'oreille donc à les dissocier d'autres sons, à repérer des ressemblances et des différences.

Exercice 2 : Écrire les lettres dictées par l'enseignant – 38,51 % de réussite

Cet exercice est le plus échoué sur l'ensemble de la circonscription.

Il permet de repérer différents éléments :

- si les lettres de l'alphabet ont été mémorisées au cours de la scolarité en école maternelle ;
- si l'élève sait les écrire ;
- s'il sait se repérer sur une bande quadrillée et s'il sait cheminer de gauche à droite ;
- s'il présente des difficultés d'audition ;
- s'il manifeste des confusions (P, T, D) ;
- si la maîtrise du geste graphique est en place.

Le pourcentage d'échec à cet exercice permet d'interroger sa présentation. Le fait d'écrire dans des cases n'a-t-il pas été bloquant pour certains élèves ?

Ce type de présentation n'est pas forcément beaucoup utilisé dans les classes de GS.

Le repérage des cases a pu engendrer une contrainte supplémentaire pour certains élèves, masquant ainsi leur capacité à écrire les lettres dictées.

On pourrait judicieusement proposer cet exercice de dictée sur une feuille blanche non lignée pour évaluer plus finement la capacité des élèves à écrire les lettres.

Pour mémoire, attendu de fin de cycle 1 :

- Reconnaître les lettres de l'alphabet et connaître les correspondances entre les trois manières de les écrire : cursive, script, capitales d'imprimerie. Copier à l'aide d'un clavier.

L'une des conditions pour apprendre à lire et à écrire est d'avoir découvert le principe alphabétique selon lequel l'écrit code en grande partie, non pas directement le sens, mais l'oral (la sonorité) de ce qu'on dit.

La connaissance des lettres de l'alphabet est prédictive d'une discrimination phonémique efficiente.

Durant les trois années de l'école maternelle, les enfants vont découvrir ce principe (c'est-à-dire comprendre la relation entre lettres et sons) et commencer à le mettre en œuvre.

Ce qui est visé à l'école maternelle est la découverte de ce principe et non l'apprentissage systématique des relations entre formes orales et écrites.

Reconnaître les lettres de l'alphabet est un attendu en fin d'école maternelle. Le nom permet de donner une identité. Les lettres, tout d'abord dans leur graphie en capitales, doivent être reconnues grâce à leurs caractères et indépendamment de la place qu'elles occupent dans l'alphabet. Cette activité de reconnaissance est compliquée pour un tout jeune enfant car son système visuel a des difficultés à discriminer finement des lettres proches.

Les écrire (d'abord en capitales) est une aide précieuse pour la différenciation et l'orientation des lettres. On ne doit jamais perdre de vue l'explication des enjeux et des finalités de cet apprentissage.

L'alphabet, comme la comptine numérique pour les nombres, n'est qu'une aide pour associer oral et écrit et pour mémoriser le nom de la lettre.

Si la ritualisation des pratiques s'avère nécessaire à certaines étapes de l'apprentissage, la mise en contexte reste essentielle. La reconnaissance des lettres s'exerce tout d'abord dans les activités de production.

Certaines lettres, en fonction de leur fréquence dans la classe, seront nommées au moment de l'observation de l'enseignant qui écrit un message, au cours des productions collectives de textes, des essais d'écriture de mots, des premières productions autonomes d'écrits ou des activités graphiques d'écriture de lettres.

Chaque occasion permettra d'associer le nom au son et au tracé. Un référentiel placé en classe permettra aux élèves de l'utiliser comme outil en fonction des besoins.

Le prénom reste le support privilégié pour mettre en évidence la permanence des lettres et leur alignement de gauche à droite.

Propositions de situations pour répondre à cette difficulté

- Utilisation de jeux avec des lettres en relief pour faciliter leur mémorisation
- Jeux de loto
- Jeu de Kim
- Domino des lettres
- Memory des lettres
- Réalisation d'abécédaires thématiques

- Activités ritualisées au cours de l'appel : jeux sur les prénoms...
- Comparaison de différents systèmes graphiques (mot écrit en script, en capitales d'imprimerie,...)

Consulter « ressources pour la classe : jeux pour reconnaître et nommer les lettres »

Exercice 12 : écrire des mots – 39,20 % de réussite

Cet exercice permet d'identifier si l'élève est capable :

- de proposer une écriture possible et phonétiquement correcte (respect du principe alphabétique et des correspondances oral/écrit) pour un mot simple ;
- d'identifier des phonèmes (passage de conscience phonologie à la conscience phonémique).

Pour mémoire, attendus de fin de cycle 1 :

- Manipuler des syllabes.

- Discriminer des sons (syllabes, sons-voyelles ; quelques sons-consonnes hors des consonnes occlusives).

- Écrire seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres empruntés aux mots connus.

Pour pouvoir s'intéresser aux syllabes et aux phonèmes, il faut que les enfants se détachent du sens des mots. Les mots proposés ici sont des mots simples connus des élèves.

On pourra s'attacher à analyser l'exercice de manière plus fine pour voir quels sont les mots qui ont posé le plus de difficulté aux élèves : mot à une syllabe, à 2 syllabes, ...

L'unité la plus aisément perceptible est la syllabe.

Une fois que les enfants sont capables d'identifier des syllabes communes à plusieurs mots, de les isoler, ils peuvent alors s'attacher à repérer des éléments plus petits qui entrent dans la composition des syllabes.

Parce que les sons-voyelles sont plus aisés à percevoir que les sons-consonnes, c'est par eux qu'il convient de commencer, sans vouloir faire identifier tous ceux qui existent en français et sans exclure de faire percevoir quelques sons-consonnes parmi les plus accessibles.

Pour développer la conscience phonologique, on doit habituer les enfants à décomposer volontairement ce qu'ils entendent en syllabes orales : en utilisant le frappé d'une suite sonore, en « découpant » oralement des mots connus en syllabes, en repérant une syllabe identique dans des mots à deux syllabes, puis en intervertissant des syllabes.

Ces jeux sur les sons peuvent être pratiqués en grand groupe, mais l'organisation en petits groupes pour des enfants qui participent peu ou avec difficulté en grand groupe sera à privilégier. Des séances courtes mais régulières sont à proposer en cours de grande section en particulier pour les enfants pour lesquels les essais d'écriture n'évoluent pas.

Lorsque les enfants ont compris que l'écrit est un code qui permet de délivrer des messages, il est possible de les inciter à produire seuls des messages écrits. Il convient d'inciter les enfants à écrire en utilisant tout ce qui est à leur portée. Une fois qu'ils savent exactement ce qu'ils veulent écrire, les enfants peuvent chercher dans des textes connus, utiliser le principe alphabétique, demander de l'aide... Plus ils écriront, plus ils auront envie d'écrire.

Les premiers essais d'écriture permettent aux enseignants de maternelle de mesurer que les

enfants commencent à comprendre la fonction et le fonctionnement de l'écriture, même si ce n'est qu'au CP qu'ils en apprendront les règles de façon systématique.

Propositions de situations pour répondre à cette difficulté

Voir les ressources EDUSCOL suivantes :

- Développer la conscience phonémique
- Développer la combinatoire
- Développer des habiletés fines pour automatiser
- Construire les régularités et les irrégularités – Automatiser le décodage

3. Éléments d'analyse des évaluations diagnostiques CP en mathématiques

En mathématiques, les résultats sont également très satisfaisants : 79,26% de réussite.

Un seul exercice a posé des difficultés aux élèves. Il s'agit de l'exercice n°7 (57,16% de réussite) où les élèves devaient identifier le principe d'organisation d'un algorithme et poursuivre son application.

Cet exercice permet d'identifier si l'élève :

- sait identifier ce qui compose une suite algorithmique de manière autonome ;
- sait la poursuivre en appliquant le principe identifié.

Ici encore on peut s'interroger sur la présentation de l'exercice.

Les élèves ont-ils échoué parce que l'exercice était présenté sur une ligne quadrillée ?

Est-ce due à la difficulté de reproduire les symboles proposés ? (Lune, flèches positionnées différemment ? ...)

L'étude des algorithmes prépare à toutes les activités numériques (écriture, ordre, opérations) mais favorise également une bonne structuration de l'espace (haut, bas, côté, au milieu...) et du temps (avant, après, pendant...) indispensables aux apprentissages de la lecture et de l'écriture. Les compétences développées sont la reconnaissance des propriétés d'objets (couleur, forme...), le repérage des structures rythmiques et le développement de l'attention et de la concentration.

Dès la petite section, les enfants sont invités à organiser des suites d'objets en fonction de critères de formes et de couleurs ; les premiers algorithmes qui leur sont proposés sont simples.

Au cours du cycle, ils sont amenés à reconnaître un rythme dans une suite organisée et à continuer cette suite, à inventer des « rythmes » de plus en plus compliqués, à compléter des manques dans une suite organisée.

Pour mémoire, attendu de fin de cycle 1 :

- Identifier le principe d'organisation d'un algorithme et poursuivre son application.

Propositions de situations pour répondre à cette difficulté :

- Manipulation d'objets : faire des colliers, des guirlandes, ... avant le passage à la symbolisation.
- Utilisation de gommettes, ...

En savoir plus sur les algorithmes : <http://irem.univ-reunion.fr/spip.php?article937>

Je vous rappelle que ces évaluations diagnostiques ont pour objectif principal de fournir aux enseignants de CP des outils pour identifier dès le début de l'année les élèves fragiles au niveau des compétences nécessaires à l'entrée dans l'apprentissage de la lecture. Il est désormais acquis par la recherche que certaines compétences sont véritablement au cœur de tous les apprentissages. Il est donc important d'identifier les objectifs de progression de chaque élève dans l'acquisition de ces compétences essentielles.

Vous pourrez vous appuyer sur l'analyse de ces évaluations pour construire le projet d'école 2017-2020. Cette analyse vous permettra d'identifier des domaines de moindre réussite des élèves mais aussi les points d'appui qui sont nombreux.

En fonction des difficultés identifiées, il sera pertinent de choisir une compétence à décliner du cycle 1 au cycle 3.

L'inspectrice de l'Éducation nationale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maurer', with a vertical line through the middle and a horizontal line at the bottom.

Isabelle Maurer

En fichier joint :

Les résultats des évaluations diagnostiques de la circonscription.